

## **Atelier : MISER SUR SON PATRIMOINE**

### **Aide financière aux participants de régions éloignées**

L'ACFA remboursera une partie des frais de déplacement de trois participants par région qui assisteront à l'atelier «Miser sur son patrimoine», le 18 avril 2009. Voici le montant alloué pour chaque région :

<b>RÉGION</b>	<b>\$/participant</b>	<b>Nb de participants pouvant recevoir l'aide financière</b>	<b>Maximum de 3 000\$</b>
Bonnyville	75\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 225\$
Calgary	75\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 225\$
Grande Prairie	125\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 375\$
Jasper	125\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 375\$
Lethbridge	125\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 375\$
Plamondon	75\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 225\$
Red Deer	75\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 225\$
Rivière-la-Paix	125\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 375\$
Saint-Paul	75\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 225\$
Wood Buffalo	125\$/participant	Pour 3 participants	Maximum de 375\$

Pour chaque région, ces sommes seront attribuées aux trois premiers participants inscrits. Les sommes seront déboursées après vérification de la liste des présences à l'atelier. Lors de l'atelier, ces participants devront remplir et signer le formulaire de réclamation. Les paiements seront envoyés par la poste à ces participants, suite à l'événement.